

# FICHE PROJET

## Restauration de la trame turquoise

**Axe 1 - Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des milieux, restaurer la biodiversité**

**Sous Axe 1.4 - Améliorer la biodiversité**

**Action n° 1.4.1 : Restauration de la trame turquoise au sein des corridors écologiques de la Véore et du Guimand**

### Contexte et Description de l'action

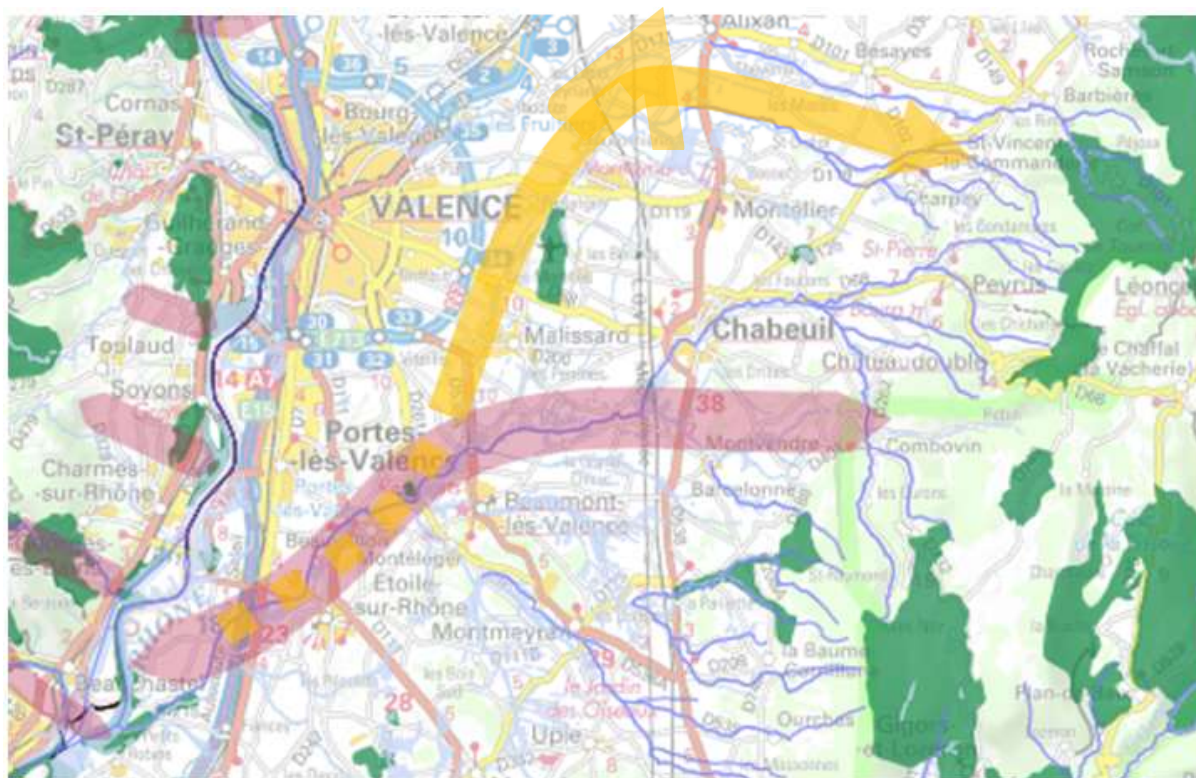
Les paysages du territoire de la plaine de Valence ont considérablement évolué au fil du temps avec une accélération à partir des années 1960. Cela s'est traduit par une régression et une dégradation exacerbée des milieux naturels notamment des cours d'eau et des milieux alluviaux associés et finalement par une érosion sans précédent de la biodiversité.

Face à ce constat et pour inverser durablement cette tendance, il est pertinent et nécessaire de raisonner à une échelle plus ambitieuse que le cours d'eau, de dépasser celui-ci et cibler l'enveloppe alluviale ou le lit majeur. Sur un territoire aussi perturbé et altéré que la plaine de Valence, la priorité est de restaurer une trame fonctionnelle : cela passe prioritairement par la restauration d'une mosaïque d'habitats naturels alluviaux. Le travail sur les connectivités mené nécessairement en parallèle permettra d'assurer les fonctionnalités du système.

Dans la plaine de Valence, deux corridors écologiques présentent un grand intérêt et sont très imbriqués avec deux cours d'eau :

- le corridor d'intérêt régional qui permet de relier deux entités géographiques, le Vivarais (Ardèche) et le Vercors (Drôme). Ce corridor suit le tracé de la Véore depuis le Rhône jusqu'au boisement humide relictuel de Bachassiers à Chabeuil et se poursuit dans la zone vallonnée et mixte entre boisements et espaces agricoles au sud du bourg de la commune de Chabeuil jusqu'aux contreforts du Vercors (carte 1).
- le corridor d'intérêt plus local qui permet de connecter les bassins versants de la Véore et de la Barberolle et également de relier le Vivarais au Vercors en contournant l'agglomération de Valence. Ce corridor suit le tracé du Guimand du Sud au Nord depuis sa confluence avec la Véore (zone humide de la Véore à Beaumont-les-Valence et Montéléger) jusqu'au hameau de Fauconnières puis d'Est en Ouest jusqu'aux contreforts du Vercors.

Aujourd'hui ces deux corridors sont peu fonctionnels dans la plaine car ils sont très contraints et altérés notamment par des pratiques agricoles intensives généralisées et une artificialisation ancienne des cours d'eau (rectification + endiguement). Sur ce territoire, les principaux milieux humides alluviaux qui accompagnent normalement les cours d'eau de plaine ont quasi disparus.



Corridor Véore (Vivarais-Vercors) et Guimand (BV Véore – BV Barberolle)

## Objectifs quantifiés

L'objectif sur 2020 et 2021 est de mener les deux premières étapes, c'est à dire la définition de l'espace cible et diagnostic de la trame turquoise + proposition actions (à l'aide notamment du logiciel Graphlab) et dans la mesure où c'est possible au niveau foncier de commencer à mener des travaux (ex : mis en place de mares).

L'Agglo ambitionne donc la restauration et le renforcement d'une mosaïque de milieux et d'habitats naturels humides fonctionnels au sein et le long de ces 2 corridors stratégiques. Les milieux à restaurer (et à préserver pour les rares encore présents) sont ceux qui devraient être présents sur ce territoire en l'absence de pressions anciennes et profondes, à savoir :

- Les mares
- Les roselières
- Les boisements alluviaux
- Les prairies humides

Les éléments de connectivités à restaurer pour assurer une fonctionnalité du réseau écologique pourront être multiples : haies, ripisylve, bande enherbée ou de friche, mares en pas japonais, roselière,... Concernant les ripisylves, celles-ci pourront être renforcées ou recrées dans le cadre de ce projet seulement s'il n'est pas prévu d'aménagements de restauration morphologique du cours d'eau.

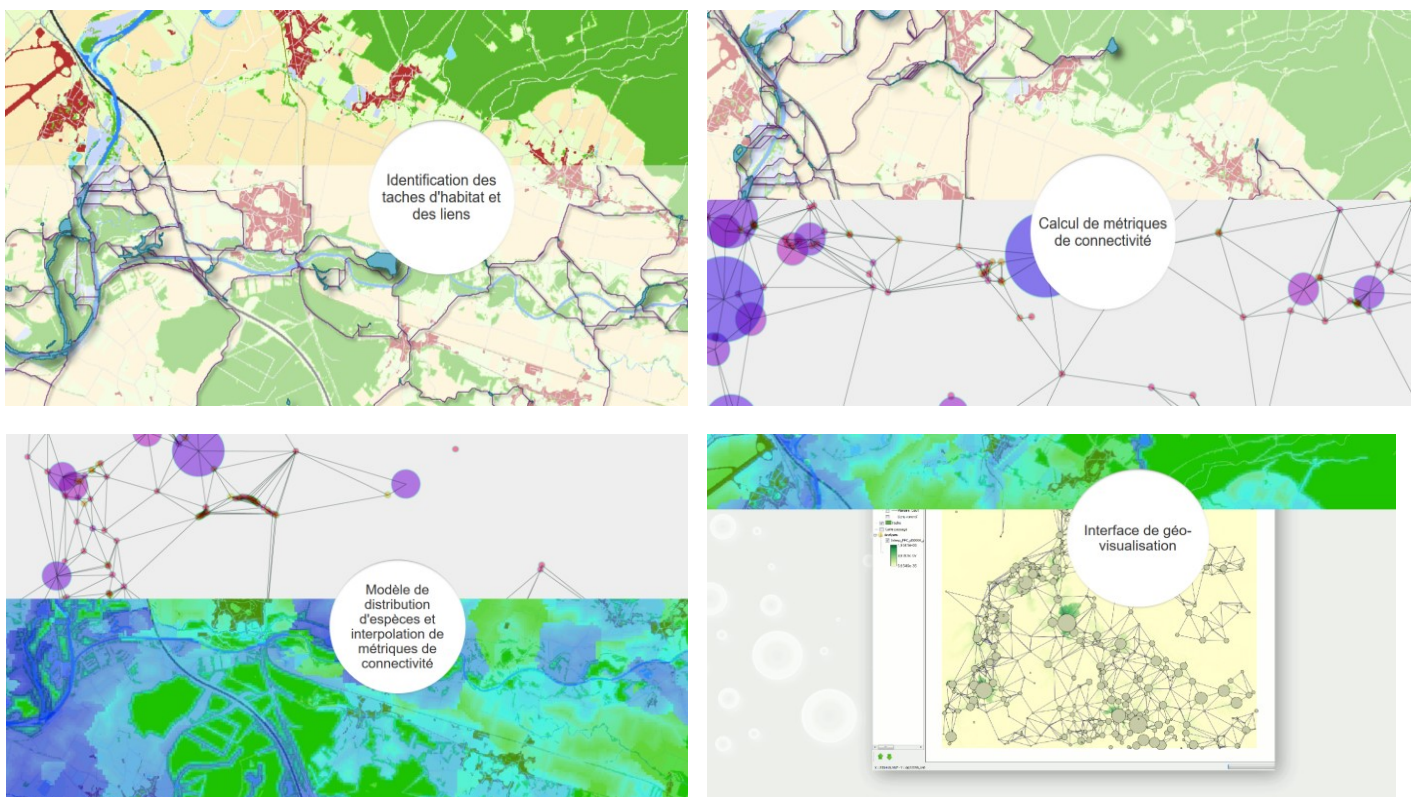
Sur les linéaires de cours d'eau fléchés en restauration physique la restauration des milieux alluviaux sera proposée à l'extérieur de l'espace de bon fonctionnement morphologique. De cette façon on évitera la mise en œuvre d'opérations qui pourraient contraindre des aménagements de restauration morphologique du cours d'eau qui interviendraient dans un second temps. Les deux volets ou programmes sont donc bien complémentaires et pourront suivre un calendrier différent.

## Moyens mis en œuvre

La première étape consistera à diagnostiquer l'état fonctionnel du réseau écologique et de la trame turquoise à l'aide du logiciel « graphab » développé par des chercheurs du CNRS de l'université de Besançon. Ce logiciel permet de se projeter et de tester des scénarios de restauration de cette trame. Il permet notamment de rajouter des habitats (=taches) et d'évaluer les connectivités (=liens). Chaque habitat ciblé (ex : mare) est associé à une espèce (ex : Triton crêté) ou à un groupe d'espèces (ex : Amphibiens) pour définir la taille de l'espace vital minimal et les inter-distances optimales entre chaque tache tout en tenant compte des contraintes de déplacement au sein des autres habitats de la matrice (perméabilité-résistance).

Le préalable pour mener ce travail est la définition de l'espace ou du territoire cible et une définition précise de l'occupation du sol. Le logiciel permettra de suivre en temps réel l'impact de chaque nouvelle tache d'habitats qui sera créée.

Illustration graphique du logiciel Graphab :



### Présentation synthétique des différentes étapes de l'action :

- Etape 1 : définir l'espace cible
  - Compiler et agréger les données existantes.
  - Réaliser une cartographie de l'espace cible, à savoir la zone alluviale « théorique ». Théorique, puisqu'aujourd'hui les cours d'eau principaux sont souvent déconnectés de la plaine, elle-même largement drainée. Cette espace pourrait-être la zone inondable de référence du PPRI. La prise en compte de certaines infrastructures longitudinales pour affiner l'emprise du projet pourrait s'avérer pertinente et pragmatique.





- Etape 4 : mise en œuvre des actions
  - Planification, organisation, coordination et suivi des travaux et fournitures.

### Montant estimatif

Le projet est prévu sur 3 années. Le tableau suivant recense les coûts estimatifs pour les 2 premières années couvertes par la phase 1 du contrat d'Agglo.

Années	Etapas	Opérateurs	€. HT	€. TTC
2020	Etape 1 - Etude	Régie Agglo	0	0
2020	Etape 2 - Etude	Régie Agglo + prestataire	6 667	8 000
2020	Etape 3 - Travaux	Prestataire	5 000	6 000
2021	Etape 3 - Travaux	Prestataire	20 000	24 000
2022	Etape 3 - Travaux	Prestataire	A préciser	
<b>TOTAUX</b>			<b>31 667 €</b>	<b>38 000 €</b>

### Plan de financement et phasage opérationnel

Agence de l'eau / Appel à projets eau & biodiversité  
Pas d'autre co-financement envisagé à ce jour.